

Province de Québec
Ville d'Acton Vale

AVIS PUBLIC
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL
POUR L'ANNÉE 2023

Est, par les présentes, donné par la soussignée, Claudine Babineau, OMA, greffière, que conformément aux articles 319 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023 est fixé aux dates et heures suivantes :

Lundi 16 janvier 2023, à 20 h.	Lundi 03 juillet 2023, à 20 h.
Lundi 06 février 2023, à 20 h.	Lundi 07 août 2023, à 20 h.
Lundi 20 février 2023, à 20 h.	Lundi 21 août 2023, à 20 h.
Lundi 06 mars 2023, à 20 h.	Mardi 05 septembre 2023, à 20 h.
Lundi 20 mars 2023, à 20 h.	Lundi 18 septembre 2023, à 20 h.
Lundi 03 avril 2023, à 20 h.	Lundi 02 octobre 2023, à 20 h.
Lundi 17 avril 2023, à 20 h.	Lundi 16 octobre 2023, à 20 h.
Lundi 01 mai 2023, à 20 h.	Lundi 06 novembre 2023, à 20 h.
Lundi 15 mai 2023, à 20 h.	Lundi 20 novembre 2023, à 20 h.
Lundi 05 juin 2023, à 20 h.	Lundi 04 décembre 2023, à 20 h.
Lundi 19 juin 2023, à 20 h.	Lundi 18 décembre 2023, à 19h (budget)
	Lundi 18 décembre 2023, à 20h.

Donné à Acton Vale, ce 5 décembre 2022.

Claudine Babineau, OMA
Greffière